SYSTÈME COULÉ EN PLACE

Revêtement amortissant en liège naturel

Bicouche sans joint, perméable, liant polyuréthane monocomposant.

Fig. 1 — Surface finie, granulat de liège 1/3 mm, vue de dessus.

01 — DESCRIPTION DU SYSTÈME

Revêtement bicouche coulé en place, sans joint, perméable. Sous-couche amortissante en granulat de liège 3/7 mm et couche de finition en granulat 1/3 mm, liés par résine polyuréthane monocomposante. Finition teinte liège naturel, sans pigment.

02 — COMPOSITION ET ÉPAISSEURS

Couche	Granulométrie	Épaisseur	Fonction
Sous-couche amortissante	3/7 mm	variable selon hauteur de chute	absorption des chocs
Couche de finition	1/3 mm	15 mm	usure et surface

Note — la finition liège se pose en 15 mm, et non en 10 mm comme une finition EPDM.



Fig. 2 — Coupe du système. En haut, la couche de finition en granulat fin 1/3 mm, fermée et régulière ; en dessous, la sous-couche amortissante en granulat 3/7 mm, à structure ouverte.

03 — HAUTEURS DE CHUTE

Épaisseur totale du complexe	Hauteur de chute libre
30 mm — finition seule	1,10 m
60 mm (45 + 15)	**2,00 m**
80 mm (65 + 15)	2,20 m
au-delà de 80 mm	sur essai spécifique

Source — valeurs établies par essais en laboratoire, méthode 1 de la norme NF EN 1177, sur support béton, arrondies aux 10 cm inférieurs ; les performances sur grave non traitée ou enrobé sont supérieures.

La progression de la performance ralentit fortement au-delà de 60 mm : le système exprime son meilleur rapport épaisseur / performance entre 1,10 et 2,00 m de hauteur de chute.

L'épaisseur définitive relève de l'appréciation de l'applicateur au regard de la configuration du chantier.

CONVENTION TERRALUDIS

60 mm

protègent une hauteur de chute de 2,00 m.

Complexe 45 mm de sous-couche 3/7 mm + 15 mm de finition 1/3 mm.

04 — LIANT

Liant polyuréthane monocomposant, malaxé sur chantier avec le granulat de liège.

05 — MISE EN ŒUVRE

- Support : concassé compacté 100 mm minimum, ou enrobé mûr, ou béton. Pente 1 %. Humidité résiduelle du support < 4 %.
- Primaire d'accrochage polyuréthane.
- Malaxage en malaxeur à action forcée. Le liège étant absorbant, le temps ouvert du mélange est plus court que sur granulat caoutchouc.
- Mise en place à la règle et à la taloche, compactage régulier et constant. Le compactage conditionne directement la performance amortissante.

POINT DE PLANNING

Délai avant circulation : 48 h minimum.

Délai déterminant pour le phasage de chantier, très supérieur à celui des systèmes à granulat caoutchouc.



Fig. 3 — Coupe de la sous-couche amortissante 3/7 mm posée sur enrobé, avant application de la finition.

06 — PERFORMANCES ET DURABILITÉ

Perméabilité — revêtement perméable et drainant : l'eau de pluie s'infiltre.

Aspect — matériau naturel : la teinte varie d'un lot à l'autre et la surface évolue vers une patine grisée sous exposition UV. Cette évolution est une caractéristique du liège ; elle ne modifie pas les performances du complexe.

07 — ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

- Matière première renouvelable, récoltée par écorçage manuel sans abattage, tous les neuf ans ; l'arbre est conservé et régénère son écorce.
- Sans métaux lourds, sans HAP, sans formaldéhyde, sans perturbateur endocrinien ajouté.
- Aucun granulat de pneumatique : le granulat est du liège naturel, pas un polymère de synthèse.
- Perméabilité totale, contribution à la désimperméabilisation des sols.



Fig. 4 — Jeunes plants de chêne-liège en pépinière.